

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**

# Gestion paysagère des coupes

**Christèle Gernigon (ONF) | Marc Michel (ONF) | Stéphane Vanwijnsberghe (BE)**

Une démarche « Pour une prise en compte raisonnée de la fonction récréative des massifs forestiers et des espaces naturels » a été présentée dans le n° 138 de la revue Forêt.Nature<sup>2</sup>. Dans le prolongement de cet article, Forêt.Nature présente quelques illustrations concrètes, en publiant au fil des prochains numéros des fiches thématiques extraites du manuel<sup>1</sup> « Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels ».

<sup>1</sup> Colson V., Granet A.-M., Vanwijnsberghe S. (2012). *Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels*. Gembloux, Les presses agronomiques de Gembloux, 303 p.

<sup>2</sup> Vanwijnsberghe S., Colson V., Granet A.-M. (2016). Pour une prise en compte raisonnée de la fonction récréative des massifs forestiers et des espaces naturels. *Forêt.Nature* n° 138 : 46-55.



**Les** coupes en forêt génèrent des évolutions paysagères à court et parfois long terme. En particulier, les phases de régénération modifient durablement l'aspect des lieux : ouverture des peuplements forestiers et disparition des arbres mûrs transforment les ambiances paysagères.

En forêt fréquentée, et dans les forêts riveraines d'espaces urbanisés, ces coupes font disparaître plus ou moins brutalement les repères chers aux usagers et populations voisines. L'abattage d'arbres sains, même mûrs, déclenche aussi des réactions parfois vives de citoyens peu familiarisés avec la gestion forestière. Conjointement, la circulation des engins sur des voies utilisées par les promeneurs peut rapidement conduire à des conflits d'usages.

Sans une démarche paysagère accompagnée par un effort de concertation, l'incompréhension du public aboutit souvent à un rejet en bloc des exploitations dans ces forêts : création d'association, signature de pétitions, demande de moratoire, les formes sont diverses et évolutives. Le gestionnaire ne parvient alors plus à justifier ses actions, même lorsqu'elles sont conformes à l'aménagement approuvé de la forêt.

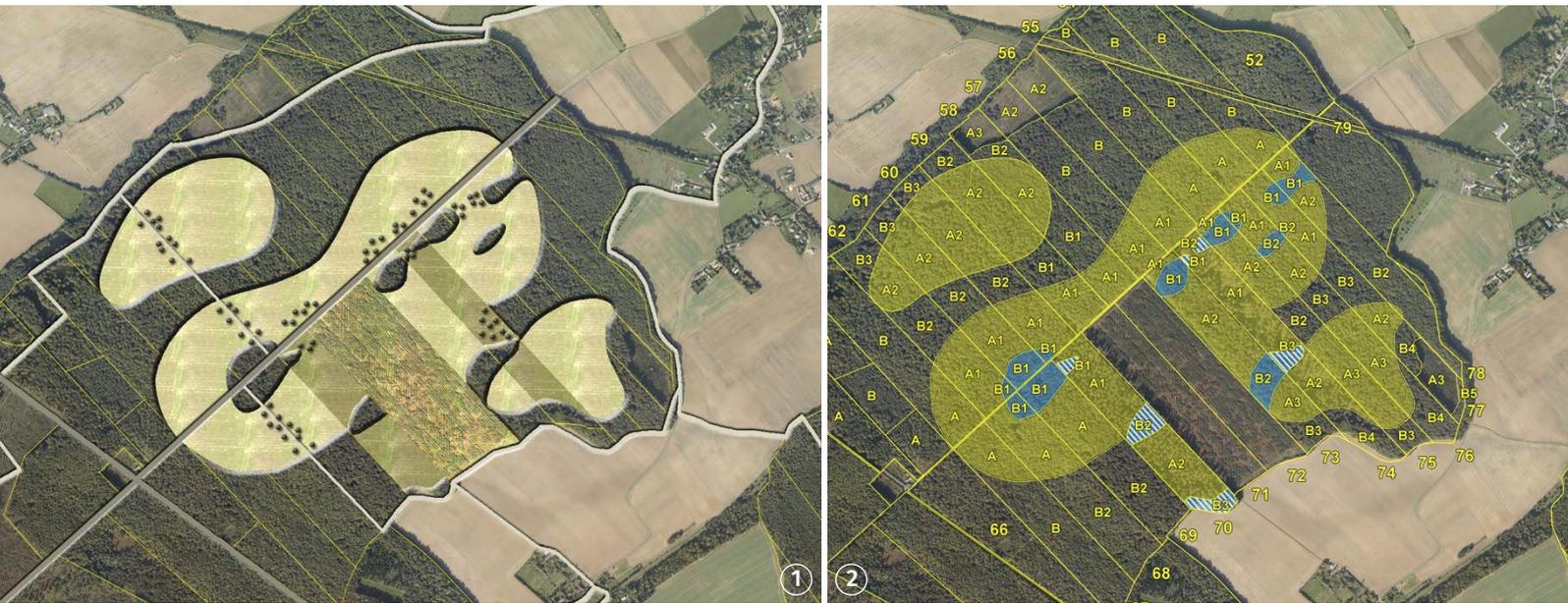
Dans les forêts périurbaines mais aussi chaque fois que le rôle social, récréatif ou paysager de la forêt est important, les gestionnaires doivent porter une attention particulière aux adaptations de gestion nécessaires. La concertation et l'information sont pri-

mordiales tant pendant l'élaboration de l'aménagement forestier que lors des principales interventions de gestion forestière pour intégrer les attentes de la population, sensibiliser le public à la gestion de la forêt, et, autant que possible, anticiper d'éventuelles réactions.

Pour illustrer cette thématique, cet article présente deux exemples de gestion paysagère des coupes. Le premier exemple porte sur la réalisation d'une étude paysagère en vue d'adapter les coupes de régénération en forêt de Senonches (Département d'Eure-et-Loire, France). Le deuxième exemple présente la stratégie de planification des coupes forestières dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes. Ces deux forêts périurbaines sont soumises à une fréquentation telle que la production de bois doit impérativement prendre en compte l'impact paysager des coupes afin de limiter celui-ci.

## Réalisation d'une étude paysagère pour adapter les coupes de régénération en forêt de Senonches (Département d'Eure-et-Loire, France)

Cette vaste forêt de plaine (4500 hectares) se situe au contact d'une petite ville de trois mille habitants, dans un Parc naturel régional. La pratique de la chasse et le ramassage de champignons rythment automnes et hivers. Tout au long de l'année, les promenades fa-



**1.** Le tracé des coupes s'appuie sur les surfaces déjà ouvertes. Afin de rééquilibrer les pleins et les vides et de gommer partiellement les dissymétries par rapport à la route (parfois aussi aux chemins balisés), la conservation d'arbres isolés et de petits bouquets est préconisée. **2.** Le tracé des coupes superpose au parcellaire géométrique un ensemble de sous-parcelles formant des unités de gestion paysagère. Les îlots paysagers devront être maintenus une trentaine d'années après les coupes et seront assimilés à des îlots de vieillissement (intérêt pour la biodiversité).

miliales sont fréquentes en fin de semaine, drainant un public issu d'une agglomération urbaine située à 30 km.

Parmi les sites fréquentés, les maisons forestières louées en rendez-vous de chasse ou en gîte constituent des lieux aux paysages entretenus : haies arbustives, mares et gros arbres, présence de tables-bancs. Les paysages forestiers offrent une image typique des grandes forêts domaniales du nord-ouest de la France. Dans la plaine et ses légers vallonnements, la forêt offre des vues sur ses lisières, à partir des routes et de la ville. Les hautes futaies de chêne structurent l'impression d'ensemble, le hêtre l'accompagne dans l'étage dominant et le sous-étage. Mares et étangs viennent animer cette forêt marquée par les grands carrefours en étoile et les larges allées forestières.

Un nouveau développement touristique est initié par les collectivités locales. Un centre de vacances est créé au bord d'un étang situé entre ville et forêt. Dans ce contexte, la gestion de la forêt et la réalisation des régénérations prévues à l'aménagement génèrent des tensions. Les élus et l'association des amis de la forêt réclament un moratoire sur les coupes. Ils sou-

haitent que des mesures soient prises pour conforter un réseau de vieux arbres dans la forêt et attendent des gestionnaires une exploitation plus respectueuse des chemins et des paysages qui structurent la découverte du massif forestier.

Trois étapes de travail sont proposées. Elles intègrent les différentes échelles spatiales et temporelles pertinentes pour réaliser l'adaptation paysagère nécessaire à la gestion de cette forêt domaniale dans laquelle l'aménagement forestier prévoit des régénérations importantes et concentrées. Ce sont :

- à très court terme, un appui pour la mise en œuvre de mesures paysagères dans les coupes mises en vente au cours de l'année ;
- plus globalement, une étude paysagère pour la programmation spatiale des coupes de régénération sur un canton de 250 hectares, dont 50 % doit être ouvert dans les 10 ans à venir ;
- enfin, un schéma d'accueil du public, à l'échelle des massifs forestiers environnants, si les collectivités souhaitent élargir la réflexion.

Les deux premières mesures sont actuellement mises en œuvre.



En forêt de Senonches, l'aménagement forestier prévoit des régénérations concentrées sur une grande surface. Leur impact paysager est analysé à l'échelle globale du canton plutôt que de la simple parcelle. Ainsi, pour limiter l'empreinte des coupes dans le paysage, la continuité des ambiances paysagères sera préservée de part et d'autre de la route traversant le canton forestier. De même, des îlots paysagers sont conservés avec maintien du sous-étage.



### **Exploitation forestière en forêt de Soignes (Région Bruxelles-Capitale, Belgique)**

La forêt de Soignes est située à moins de 10 km du centre de Bruxelles. La partie bruxelloise du massif est implantée dans un tissu urbain densément peuplé. Elle remplit ainsi un rôle social important et nombreux est le public qui la fréquente tant pendant la semaine que le week-end.

Dans ce contexte, la répartition des coupes sur le massif a été réalisée selon les principes suivants :

- éviter toute concentration des interventions sur une zone déterminée ;
- disperser les travaux sur l'étendue du massif (exploitations, plantations...);
- limiter sur une zone donnée les changements de paysage ;
- assurer une répartition annuelle équivalente des travaux entre les gardes forestiers (même surface parcourue annuellement en travaux d'entretien).

Ainsi, chaque triage a été subdivisé, tenant compte de la rotation adoptée de 8 ans, en huit coupes dont une est parcourue annuellement selon la programmation prévue dans le tableau d'exploitation du plan de gestion.

Le choix qui a été fait de disperser les travaux sur l'étendue du massif doit permettre au promeneur d'intégrer dans sa vision de la forêt que des travaux sont réalisés pour son entretien<sup>1</sup>, et ainsi, limiter ses réactions quand il est confronté à un chantier. Le public côtoie ainsi les professionnels de la forêt : bûcherons, ouvriers forestiers... avec qui des discussions s'engagent. Il voit aussi régulièrement des stères de bois alignées le long des chemins ainsi que des troncs qui sont utilisés, en attendant leur évacuation vers une industrie de transformation, comme siège pour se reposer ou comme jeu pour les enfants. Les gardes forestiers veillent à ce que les règles de sécurité soient respectées par les exploitants forestiers pour éviter tout accident (distance de sécurité lors d'abattage...).

Dans les zones les plus fréquentées, quand la dimension des arbres le permet, la priorité est donnée au débardage à cheval pour les chantiers d'exploitation. Ces chantiers créent une réelle animation qui suscite l'enthousiasme et la sympathie du public (contrairement aux engins de débardage qui suscitent une certaine hostilité).

<sup>1</sup> Certaines parties de la forêt bénéficient d'un statut de réserve forestière intégrale. Dans ces réserves, on laisse évoluer les peuplements selon une dynamique naturelle. Ces parties de la forêt sont accessibles au public uniquement sur les chemins qui les sillonnent. Les seuls travaux qui sont réalisés visent à assurer la sécurité du public le long de ces chemins.



### 3 La futaie irrégulière Het plenterhooghout

**La futaie irrégulière, forêt en équilibre**  
La futaie irrégulière constitue un mélange des espèces d'arbres de différentes classes au sein d'un même peuplement. En forêt de Soignes, ce mélange se présente le plus souvent au sein de groupes de 5 à 1 ha. Les groupes sont de compositions différentes, et un groupe est composé d'arbres d'essences et d'âges différents, les autres se caractérisent par leur diversité et leur âge. C'est donc cette succession de surfaces différentes qui rend le mélange. Ce type de peuplement, caractérisé par la forte variabilité de la composition des groupes et le fait que ces groupes ont des âges différents, est dit irrégulier.

**La futaie irrégulière mélange à l'avance pour** faire le chêne pubescent accompagné de hêtres, de frênes, d'aulx, d'arbres verts...  
Du point de vue de la biodiversité, c'est la forêt qui est la plus accueillante pour la faune et la flore forestières. Plus tardivement, elle permet la coexistence de nombreuses espèces végétales et animales.

**Présumée irrégulièrement dans les forêts de Soignes et du Hainaut-Catholique** le plan d'aménagement de la forêt de Soignes bruxelloise prévoit l'entretien de futaies irrégulières à la plupart des cantonnements forestiers.

**La futaie irrégulière mélange à l'avance pour** faire le chêne pubescent accompagné de hêtres, de frênes, d'aulx, d'arbres verts...  
Du point de vue de la biodiversité, c'est la forêt qui est la plus accueillante pour la faune et la flore forestières. Plus tardivement, elle permet la coexistence de nombreuses espèces végétales et animales.

**Présumée irrégulièrement dans les forêts de Soignes et du Hainaut-Catholique** le plan d'aménagement de la forêt de Soignes bruxelloise prévoit l'entretien de futaies irrégulières à la plupart des cantonnements forestiers.

120 ans  
250 ans

### Coupes de bois Houthakken

Provoque d'exploitation du 15 octobre 2005 au 31 octobre 2005 / Het aan mee! 31 oktober 2005

Les lots des coupes de bois sont attribués lors de la vente publique annuelle du cantonnement de Bruxelles. Les fonds ainsi récoltés sont réinvestis dans l'entretien des espaces verts régionaux.

De loten worden toegankelijk tijdens de jaarlijkse openbare verkoop der houthakken van de houthuister Brussel. De dusdanig geoogste kapitalen worden opnieuw geïnvesteerd in het onderhoud van de gewestelijke groene ruimten.

**Lots 25 et 26 - Loten 25 en 26**  
**Coin du Balai II : parcelles 52 et 53 - Bezemhoek II : parcelen 52 en 53**

Cantonnement au plan de gestion de la forêt de Soignes adopté par le Gouvernement en avril 2003, l'objectif de gestion de ces coupes particulières est le développement de la futaie irrégulière. Certains arbres choisis, outre les espèces locales, sont destinés pour des raisons de conservation de la nature.

In overeenstemming met het beheersplan van het Zoniënwoud zoals goedgekeurd door de regering in oktober 2003, is de beheersdoelstelling voor dit particulier perceel de ontwikkeling van het plenterhooghout. Een aantal soorten die choos, zijn afkomstig zijn soorten uit andere gebieden om natuurwaarden te behouden.

**Objectif des travaux d'exploitation**  
Les prélèvements en futaie sont pratiqués dans des peuplements de hêtres. Certains arbres feuillus et des mélèzes seront également abattus. L'objectif est de donner de l'espace aux arbres matures afin de favoriser leur développement.

La forêt de Soignes est désignée au niveau européen comme zone spéciale de conservation au titre de la directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, concernant le développement durable. L'objectif de gestion de ces coupes particulières est le développement de la futaie irrégulière. Certains arbres choisis, outre les espèces locales, sont destinés pour des raisons de conservation de la nature.

Het Zoniënwoud is uitgeroepen tot beschermd gebied van Europese belang op grond van de Europese richtlijn 92/43/EEG van 21 mei 1992 inzake de bescherming van de natuur. Het doel van de exploitatie van deze particuliere percelen is de ontwikkeling van het plenterhooghout.

1. Les chantiers de débardage à cheval créent une animation très appréciée par le public. Ils contribuent ainsi à donner une image positive à des chantiers qui, en général, suscitent l'hostilité. 2. En circulant sur les chemins, le public côtoie des stères de bois et des troncs qui les bordent. Les troncs servent de support de jeux pour les enfants et de siège pour les personnes plus âgées. 3. Les chantiers d'exploitation forestière peuvent susciter de vives réactions du public, souvent dues à un manque d'informations. La communication est donc importante avec, par exemple, le placement de panneaux d'information sur les sites en travaux.

Une stratégie de communication a également été développée pour informer le public sur la gestion du massif, sur les différents métiers de la forêt ainsi que sur les travaux qui s(er)ont réalisés (campagne de presse, site web, dépliants...). Cette stratégie a permis de limiter fortement les réactions du public lors du déroulement des chantiers d'abattage.

Récemment, une étude paysagère de la partie bruxelloise de la forêt de Soignes a été réalisée<sup>1</sup>. Une formation a été mise en place pour permettre au personnel de terrain d'intégrer la dimension paysagère dans la gestion de la forêt notamment dans la gestion des coupes. ■

## Pour en savoir plus

- 1 Blin M., Vanwijnsberghe S., Reinbold G., Huvenne P., Plumier J.-F. (2014). Étude paysagère de la forêt de Soignes bruxelloise. *Forêt Wallonne* 128 : 14-25.
- 2 Breman P. (2006). La régénération fractionnée des peuplements forestiers dans une unité visuelle à forte sensibilité paysagère. *Rendez-vous techniques de l'ONF* 14 : 64-67.
- 3 Breman P. (2004). Les lisières forestières. *Rendez-vous techniques de l'ONF* 4 : 57-64.
- 4 [bruxellesenvironnement.be](http://bruxellesenvironnement.be), thème « Espaces verts et biodiversité »

**Crédits Photos.** ONF/M. Michel (p. 7), C. Gernigon (p. 8), BE-IBGE (p. 9 gauche haut), S. Vanwijnsberghe (p. 9 gauche bas).